

BIBLIOTHÈQUE · INDUSTRIALISER

Préfabrication : ce qu'il faut standardiser (et ce qu'il ne faut jamais toucher)

Bien industrialiser, c'est savoir ce qu'on répète — et ce qu'on laisse totalement libre.

Maître d'ouvrage · lecture 5 min · document gratuit

La peur de la préfabrication tient en une image : des bâtiments tous identiques. **C'est faux.** Bien industrialiser, c'est **standardiser ce qui se répète et ne se voit pas** — la structure, les lots techniques — et laisser totalement libre ce qui s'exprime : la façade, les volumes, les matières. On répète l'invisible pour libérer le visible.

Les règles de la standardisation

Sept règles pour industrialiser juste, de la trame à l'arbitrage en conception.

Règle 01

Standardiser la trame

Les dimensions qui se répètent — chambres d'hôtel, logements, cellules — se fabriquent en série. Une trame régulière, c'est une qualité constante et un coût maîtrisé, sans rien sacrifier de l'usage.

La bonne question : *ce qui se répète se fabrique mieux et moins cher.*

Règle 02

Standardiser les lots techniques

Salles de bains, gaines, modules électriques pré-câblés : ces éléments, identiques d'un local à l'autre, gagnent énormément à être préfabriqués. Invisibles une fois posés, décisifs sur le délai.

La bonne question : *on industrialise ce que personne ne regarde.*

Règle 03

Ne jamais standardiser la façade

L'expression du bâtiment reste libre : matières, couleurs, rythmes, volumes. L'industrialisation porte la structure derrière, pas le visage devant. Deux bâtiments préfabriqués peuvent ne rien avoir en commun à l'œil.

La bonne question : *le visible reste votre signature.*

Règle 04

Vous concevez, nous industrialisons

Nous ne remplaçons pas l'architecte : nous donnons à son intention les moyens de l'industrie. Votre dessin reste le vôtre ; nous le rendons fabricable, fiable et rapide à monter — sans le trahir.

La bonne question : *l'industrialisation sert le projet, pas l'inverse.*

Règle 05

La bonne dose : de 20 à 100 %

Tout n'a pas à être préfabriqué. Selon le projet, son accès et sa typologie, on industrialise 20 %, 60 % ou la totalité. La bonne part de préfa est celle qui sert votre projet — pas un dogme.

La bonne question : *on dose, on n'applique pas une recette.*

Règle 06

Le gain : qualité et délai

Répéter en atelier, c'est des tolérances maîtrisées et du temps gagné. Plus on standardise intelligemment ce qui doit l'être, plus la qualité monte et plus le chantier se raccourcit.

La bonne question : *la répétition bien placée fait la qualité.*

Règle 07

Les bons arbitrages, dès la conception

Ce qui se préfabrique se décide tôt — au moment de la conception, pas une fois le chantier lancé. C'est là, en amont, que se gagnent les délais et les coûts. Intervenir dès le départ change tout.

La bonne question : *la préfa se pense en amont, jamais après coup.*

Pour bien industrialiser, ai-je distingué...

- **La trame** — les dimensions qui se répètent, à fabriquer en série ?
- **Les lots techniques** — SDB, gaines, modules à préfabriquer ?
- **La façade** — laissée totalement libre ?
- **L'intention** — le dessin de l'architecte respecté ?
- **La dose** — 20 à 100 %, selon le projet ?
- **Le gain** — qualité et délai, pas l'uniformité ?
- **Le moment** — les arbitrages pris dès la conception ?

La méthode BAUDY

BAUDY arrête avec les concepteurs ce qui se prépare en atelier : structure et lots techniques.
La façade reste libre.

Un projet à préparer en partie en atelier, sans l'uniformiser ? Présentez-nous l'opération.

baudyconstruction.fr/contact · 01 85 09 97 13 · contact@baudyconstruction.fr

Version en ligne : baudyconstruction.fr/prefabrication-ce-qu'il-faut-standardiser/

BAUDY CONSTRUCTION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 000 €. RCS Marseille 531 168 540 — 96 rue Paradis, 13006 Marseille · 01 85 09 97 13 · contact@baudyconstruction.fr. Document d'information, non contractuel : seuls les documents contractuels remis au maître d'ouvrage (devis, DPGF, marché) engagent l'entreprise. © 2026 BAUDY Construction.